**République Islamique de Mauritanie**

**Ministère de l’Agriculture**



**Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI)**

***Avis d’Appel d’Offres National (AAON)***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés publié depuis le 22/02/2022
2. Cet Avis d’appel d’offres est relatif au Dossier d’Appel d’Offres N° : 27/CPMP/MA/PRODEFI/2022.
3. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d’un don du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et du Programme d’Adaptation de l’Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu les travaux de construction de 28 Km de pistes rurales en Assaba, en deux(02) lots.
4. Les lots sont séparés comme suit :
5. Lot 1 : Wilaya d’Assaba (Moughataa de Kankoussa)

* Piste de Ndaynina .
* Piste de Bouhevra

1. Lot2 : Wilaya d’Assaba (Moughataa de Guerrou et Kiffa)

* Piste de Taghada El Wassaâ.
* 02 Radiers à Wad Rodha

1. Le Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation les travaux de construction de 28 Km de pistes rurales en Assaba, en deux(02) lots.
2. Le présent appel d’offres est un Appel d’offres national Ouvert*.*
3. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
4. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Développement de Filières Inclusives (PRODEFI) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), de 9 h à 16 h du Lundi au Jeudi et de 9h à 11h le vendredi.
5. Les exigences en matière de qualification sont :
   * + - 1. L'entreprise doit prouver par des attestations de service fait ou attestation de bonne exécution qu’elle a déjà réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) marchés similaires pour chaque lot avec une valeur minimale de seize millions ouguiyas (16 000 000 MRU) pour le lot1 et de dix-neuf millions ouguiyas (19 000 000 MRU) pour le lot2. La similitude portera sur la nature et le volume. Ces attestations de bonne exécution devront faire une description détaillée de l’objet de ces marchés, le nom et les références du maître d’ouvrage, le montant total du marché, le montant attribué à l’entreprise en cas de groupement et la période d’exécution. L’omission de ces justificatifs conduira à la non considération de l’expérience de l’entreprise.

L’entrepreneur doit justifier qu’il dispose du matériel minimal suivant (par lot) au moment de la soumission

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Numéro** | **Type et caractéristiques du matériel** | **Nombre minimum requis** |
| 1 | Un véhicule de laison 4X4 | 04 |
| *2* | Un Camion benne >20T | 10 |
| *3* | bétonnière 350l | 03 |
| *4* | Niveleuse | 04 |
| *5* | Compacteur | 02 |
| *6* | Chargeuse | 04 |
| *7* | Bulldozer | 02 |
| *8* | Citerne d’eau | 03 |

*Ainsi que tout autre matériel indispensable pour la bonne exécution des travaux dans les délais et correspondant au planning proposé.*

* + - * 1. L’entrepreneur doit proposer le personnel clé suivant (par lot) :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***N°*** | ***Poste*** | ***Diplôme*** | ***Expérience globale en***  ***travaux (années)*** | ***Expérience dans des***  ***travaux similaires (années)*** |
| 1 | Directeur de travaux | Ingénieur Génie Civil | 15ans | 05 ans |
| 2 | Ingénieur de projet | Ingénieur Génie Civil | 10ans | 05 ans |
| 3 | Conducteur de travaux terrassement | BTS | 10ans | 05 ans |
| 4 | Conducteur de travaux terrassement | BTS | 10ans | 05 ans |
| 5 | Conducteur de travaux terrassement | BTS | 10ans | 05 ans |
| 6 | Conducteur de travaux ouvrages d’art | BTS | 10ans | 05 ans |

*Les CV doivent être fournis dans l’offre technique avec un engagement ferme, de l’Entrepreneur, que le personnel proposé remplira la mission en cas d’attribution du marché.*

* + - * 1. *Fournir des attestations d’autofinancement d’un montant de six millions Ouguiyas (6 000 000 MRU) pour le lot1 et sept million Ouguiyas(7 000 000 MRU) pour lot2 délivrées par une banque agréée et établie en Mauritanie.*

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet à l’adresse mentionnée ci-après : Unité de Gestion du Projet PRODEFI, Ilot B, Lot n° 223 – Tevragh-Zeina, Nouakchott - Mauritanie, Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr), à compter du 15/07/2022 contre le paiement, non remboursable, au **Trésor Public exclusivement**, de trois mille Ouguiyas (3 000 MRU). Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.

1. Les offres devront être déposées sous pli fermé à l’adresse indiquée dans le DAO au plus tard le 15/08/2022 à 12H 00 mn TU. Les offres qui ne parviendront pas à l’heure et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis le 15/08/2022 à 12H 30 mn à l’adresse suivante : « **La Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l’Agriculture », Avenue Moctar Ould Daddah, Immeuble MOUNA, 2ème étage, partie gauche»**

Les offres doivent comprendre une garantie d’un montant de quatre cent mille Ouguiyas (400 000 MRU) pour le lot1 et quatre cent quatre-vingt mille Ouguiyas (480 000 MRU) pour le lot2, elle doit être valide pour une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Coordonnateur du PRODEFI**

**Abdelkader MOHAMED SALECK**